

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

À Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST-VINCENT.

À Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LETOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

PARAISANT LES Mardi et Vendredi

CONDITIONS D'ABONNEMENT. (Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul, 213
Abonnement à l'Album mensuel, Littéraire et Musical, seul, 211
Aux deux publications réunies, 424
Tout instituteur s'abonnant et payant l'année entière, moitié prix que ci-dessus

PRIX DES ANNONCES. Six lignes et au-dessous, première insertion, 25 c.
Dix lignes et au-dessous, première insertion, 35 c.

Au-dessus par lignes, 50 c.
Toute insertion subséquente, le quart du prix (à franchir les lettres).

Feuilleton de la Revue Canadienne.

HISTOIRE DU MAGNETISME ANIMAL.

(Suite et fin.)

Pendant l'absence de son maître, le médecin Deslon ouvrit un établissement magnétique semblable en tout à celui de la place Vendôme. Mesmer en ayant été instruit, revint en toute hâte à Paris, dans la crainte que son élève ne le surpassât dans son industrie. Des enthousiastes ouvrirent alors une souscription de cent actions coûtant cent louis chacune et donnant droit à la révélation de la doctrine mesmérisme. Ces actions furent promptement enlevées : il fallut même en créer cinquante autres pour satisfaire aux demandes qui arrivaient de toutes parts. Les trois cent soixante mille francs provenant de ces actions furent immédiatement versés entre les mains de Mesmer, et les actionnaires prirent le nom de Société de l'Harmonie.

Soutenu par le crédit de ses disciples, Mesmer recommença ses séances magnétiques, et son hôtel devint encore le rendez-vous de l'aristocratie. Enfin, en 1794, le bruit des cures extraordinaires opérées par le magnétisme déterminait le gouvernement à s'en occuper. Il parut une ordonnance royale qui chargeait les deux corps savants de l'Etat d'étudier la question du magnétisme animal et de faire un rapport. L'Académie des sciences confia ce travail à Lavoisier, Franklin, Bailly, Mouton de La Ville, Leroi de Bory et Darcet ; la Faculté nomma Desperrières, Guillotin, Caille, Mauduit, Andry et Antoine de Jussieu. Mesmer, en haine des Académies, refusa d'opérer devant ces commissaires ; ceux-ci se rendirent à l'établissement de Deslon, premier disciple de Mesmer et qui magnétisait aussi bien que son maître. Les commissaires furent témoins des convulsions et des crises qui eurent lieu autour des baquets ; mais ayant désiré qu'on les magnétisât eux-mêmes, les expériences ne réussirent point. Alors Bailly, au nom des commissaires, rédigea un rapport dont nous avons déjà cité un passage, tendant à démontrer que ce prétendu fluide ou moyen duquel opérait Mesmer et ses disciples n'était autre chose qu'une exaltation du système nerveux due à l'influence de l'imagination.

Cependant un des membres de la commission Antoine de Jussieu, ne pouvant nier les faits qui s'étaient passés sous ses yeux, refusa de signer le rapport de ses confrères, et en rédigea un en particulier, dans lequel il divisa en quatre classes les effets qu'il avait observés :

- 1° Les faits généraux dont la physiologie peut indiquer la causalité ;
- 2° Les faits négatifs ou contraires à la doctrine du magnétisme ;
- 3° Les faits qui ressortent directement de l'imagination ;
- 4° Les faits qui tendent à faire croire à un agent magnétique.

Plusieurs expériences avaient conduit Antoine de Jussieu à présumer qu'il s'échappait réellement du corps humain une émanation quelconque susceptible d'agir sur les personnes délicates et très nerveuses, et que cette émanation pouvait être comparée au fluide électrique. Tels furent les motifs qui le déterminèrent à ne point mettre sa signature sur le rapport de ses confrères et à faire sa profession de foi à part.

L'écrit de Jussieu, bien que favorable au mesmérisme, ne put atténuer le mal que lui avaient fait le rapport des corps savants, et surtout une brochure présentée au ministre, ayant pour titre : *Rapport secret sur le mesmérisme*. On y déclarait le magnétisme contraire aux bonnes mœurs.

Ces rapports contre le magnétisme produisirent une vive rumeur parmi les disciples de Mesmer, qui s'étaient considérablement accrus. Il s'ensuivit une violente polémique entre les ennemis et les défenseurs du magnétisme. Ceux-ci prétendirent que les commissaires étaient de mauvais foi, et Mesmer protesta solennellement contre toutes les expériences faites chez Deslon, déclarant que lui seul était possesseur du secret, ou n'avait pu suivre exactement sa méthode.

Malgré l'Académie et la Faculté, les baquets continuaient d'être en faveur, lorsque plusieurs incidents les frappèrent de discrédit ; la femme d'un membre de l'Académie mourut dans les mains de Mesmer, et la marquise de Fleury, que le magnétiseur traitait pour une faiblesse de la vue, en sortit complètement aveugle.

Sur ces entrefaites, parut une brochure intitulée : *Des abus auxquels le mesmérisme a donné lieu*. Quelques jours après cette publication, le lieutenant-général de police alla trouver Deslon et lui adressa plusieurs questions embarrassantes sur le magnétisme dans ses rapports avec l'amour. Enfin, le *Colosse aux pieds d'argile* compléta la déconfiture du mesmérisme. On démontrait dans cet ouvrage toute la vanité de la doctrine de Mesmer ; on y faisait le parallèle très frappant des convulsions du baquet avec celles qui avaient eu lieu sur le tonbeau du diacre Paris, ou tout n'était qu'imagination et comédie.

Ces écrits n'antantèrent point le magnétisme, mais ils en changèrent la théorie et les procédés. Les partisans du magnétisme comprirent que l'appareil du baquet était inutile, et qu'ils pouvaient opérer plus simplement. Il se forma un schisme parmi eux ; les uns admirant, à l'exemple d'Antoine de Jussieu, une fluide réel émanant du corps humain ; les autres ne virent dans les effets magnétiques, en général, que des phénomènes produits par une surexcitation cérébrale.

Alors l'astre de Mesmer avait pâli, les faibles leurs qu'il jetait encore devaient bientôt s'éteindre. La mode des baquets passa comme passe toute mode, et l'inventeur du magnétisme animal quitta la France pour n'y plus rentrer.

Un des disciples de Mesmer, le marquis de Puységur, avait maintes fois remarqué que parmi les crises du baquet, plusieurs étaient pris d'un sommeil somnambulique. Il eut l'idée d'adresser la parole à un de ces dormeurs, et en reçut une réponse. Une série d'expériences semblables ne laissèrent plus aucun doute dans l'esprit de M. de Puységur sur la lucidité de certains somnambules. Des lors le magnétisme changea complètement de face, et les gestes, les frictions, les passes, etc., pour provoquer le somnambulisme, furent substitués au baquet mesmérien.

Le marquis de Puységur se passionna pour le magnétisme ; sa fortune et sa position lui fournirent les moyens de se livrer aux expériences qu'exigeait un art encore dans ses langages. Il se retira à sa terre du Busancy, où il prétendit opérer des prodiges. Non-seulement il somnambulisa hommes, femmes et enfants par la puissance émissive de ses regards et de ses doigts, mais il eut la fantaisie de magnétiser des objets inanimés, entre autres un gigantesque ormeau autour duquel venait danser les villageois. Les écrits du marquis assurent que toutes les personnes qui venaient s'asseoir sous cet ormeau s'endormaient et répondaient aux questions qu'il leur adressait.

Le bruit de la nouvelle découverte du seigneur de Busancy se propagea rapidement en Europe. De tous côtés il se forma des sociétés magnétiques, mais surtout en Allemagne, où l'on en compta plus de trois cents. Les officiers eux-mêmes, pour occuper les loisirs de garnison, magnétisaient leurs soldats ; on rencontrait des régiments magnétisés. Les différents sociétés secrètes des swedenborgistes, des oswaldistes, des gréatralistes, des martinistes, etc., s'emparèrent du magnétisme pour aider à leurs miracles, et dès lors le magnétisme menaça d'invalier le monde.

En Allemagne, en Prusse particulièrement, le magnétisme compta d'éminents prosélytes ; des savans tels que Sprengel, Kluge, Treviranus, Wienheid, Hufeland tentèrent d'en régulariser les études. Les roi de Prusse fit aussi beaucoup pour retirer le magnétisme des mains du charlatanisme, qui s'en était emparé, en rendant une ordonnance qui défendait la pratique du magnétisme à toute personne étrangère à la médecine. A la suite de cette ordonnance, on ouvrit à Berlin une clinique magnétique de cent lits pour les malades qui désiraient subir ce mode de traitement et exercer les cures aux différentes pratiques de cet art.

En France, les grandes affaires de la révolution et de l'empire ne permirent guère de s'occuper de magnétisme animal ; le magnétisme d'alors c'était la liberté, c'était la gloire, et ce ne fut que sous la restauration qu'on reprit activement les études mesmériennes. Dès 1819, plusieurs écrits parurent sur le magnétisme puységurien, et notamment ceux de MM. Deleuse, Virey, d'Hénin, Cuvilliers, etc. M. Deleuse, professeur au musée d'histoire naturelle, élève et ami de M. Jussieu, fit ainsi sa profession de foi :

« Je crois à une émanation de moi-même parce que ses effets se produisent sans que je touche le sujet que je magnétise, et que rien ne produit rien. J'ignore la nature de cette émanation, je ne sais à quelle distance elle peut s'étendre, mais je sais qu'elle est lancée et dirigée par ma volonté, car lorsque je cesse de vouloir, elle n'agit plus. »

Du reste, le célèbre la Place avait déjà dit, dans sa Théorie du calcul des probabilités :

« Les phénomènes singuliers qui résultent de l'extrême sensibilité des nerfs chez quelques individus ont donné naissance à diverses opinions sur l'existence d'un nouvel agent que l'on a nommé *magnétisme animal*. Il est naturel de penser que l'action de ces causes est très faible et peut être facilement troublée par un grand nombre de circonstances accidentelles. Ainsi, de ce que, dans plusieurs cas, elle ne s'est point manifestée, on ne doit pas conclure qu'elle n'existe jamais. Nous sommes si éloignés de connaître tous les agens de la nature et leurs divers modes d'action, qu'il serait peu philosophique de nier l'existence de ces phénomènes uniquement parce qu'ils sont inexplicables dans l'état actuel de nos connaissances. »

En 1825, le docteur Foissac proposait à l'Académie de médecine une science magnétique afin que cette compagnie pût rendre compte des phénomènes extraordinaires dont elle serait

témoin. Après de longs débats, l'Académie accepta la proposition et nomma en 1826 une commission composée de MM. Husson, Bard, Bourdois de la Motte, Guenault de Mussy, Marc, Tillaye, Fouquier, Double et Magendie.

Les commissaires commencèrent aussitôt leurs études et les poursuivirent jusqu'en 1831, époque à laquelle M. Husson fut chargé de recenser les travaux de la commission dans un rapport en faveur du magnétisme, et dont nous ne citerons que les deux derniers paragraphes : « Considéré comme agent de phénomènes physiologiques ou comme moyen thérapeutique, le magnétisme devrait trouver sa place dans le cadre des connaissances médicales ; et par conséquent les médecins seuls devraient en faire ou en surveiller l'emploi, ainsi que ce qu'ils se pratique dans les pays du Nord. La commission n'a pu vérifier, parce qu'elle n'a pas eu l'occasion, d'autres facultés que les magnétiseurs avaient annoncé exister chez les somnambules ; mais elle a recueilli et communiqué des faits assez importants pour qu'elle pense que l'Académie devrait encourager les recherches sur le magnétisme, comme une branche très curieuse de physiologie et d'histoire naturelle. »

Cette même année, il parut un ouvrage du docteur Bertrant, intitulé *Du Magnétisme Animal en France*, ouvrage consciencieux et remarquable, qui fit une certaine impression.

En 1837, l'Académie de médecine organisa une nouvelle commission pour examiner une somnambule dirigée par le docteur Berna. Ce médecin s'était engagé à faire devant la commission les expériences suivantes :—insensibilité complète d'un membre provoquée par le magnétisme ;—restitution par la volonté de la sensibilité à ce membre ;—obéissance à l'ordre mental de perdre le mouvement ;—obéissance à l'ordre mental de cesser de répondre au milieu d'une conversation.

Les expériences furent faites et ne satisfirent point la commission ; M. Berna éprouva un échec et l'attribua à un concours de circonstances opposées à l'influence magnétique.

A la suite de cette séance, le docteur Burdin, pour mettre fin à toutes les incertitudes sur le magnétisme, proposa un prix de trois mille francs à la somnambule qui lirait sans le secours de ses yeux, ou qui offrirait ce qu'on appelle la *transposition des sens*.

Aussitôt que la publicité eut annoncé le prix Burdin et les conditions requises pour l'obtenir il se présenta six prétendants dont les noms suivent :

- 1° M. Biermann, médecin à la cour de Hanovre ;
- 2° M. Hublier, médecin de l'hôpital de Provins ;
- 3° le docteur Bergeron ;
- 4° M. Ricard, magnétiseur à Berdeaux, non médecin ;
- 5° M. Despine, médecin inspecteur des eaux d'Aix, en Savoie ;
- 6° Le docteur Pigeaire, dont la somnambule avait étonné la ville de Montpellier, et qui se recommandait en outre par des procès-verbaux très approbatifs de M. Lorlat, doyen de la faculté de Montpellier.

De tous ces concurrents, aucun, d'après l'Académie ne satisfait aux épreuves exigées, et le prix Burdin reste encore à donner.

De 1840 à nos jours, une foule de brochures sur le magnétisme, une multitude de magnétiseurs et de magnétisés ont essayé de se produire. Devant ces écrits et les phénomènes extraordinaires offerts chaque jour par les somnambules, les professeurs de la faculté de Paris ont été forcés d'avouer que le magnétisme présentait plusieurs phénomènes généraux du ressort de la physiologie ; que sous ce rapport, il rentrait dans le domaine de la science et méritait d'être étudié.

Plusieurs médecins français ont tenté d'appliquer le magnétisme au traitement de certaines maladies ; malheureusement, le nombre de médecins qui se servent du magnétisme comme moyen curatif est infiniment petit comparativement à celui des personnes étrangères à l'art de guérir qui en font un objet de spéculation.

Mais les scandales du charlatanisme ne sauraient détruire l'existence du magnétisme. Condamné plusieurs fois, mais jamais sans appel ; admis et proclamé à diverses reprises, mais jamais avec une démonstration suffisante, voilà plus de soixante ans qu'il vit parmi nous. Il éprouve, il est vrai, de longues remissions de zèle et d'intérêt ; mais bientôt il se ranime par de vives recrudescences de curiosité. Cette existence déjà inouïe, per un temps où les choses vivent si peu, n'est pas le fait d'une erreur grossière ; le jour arrivera sans doute où la science l'adoptera tout à fait, après l'avoir purifié de toutes les erreurs qui l'obscurcissent encore.

A. DENAY.

CHLOROFORME.

Propriétés du chloroforme découvertes par M. Flourens et non par M. Simpson.—Bulvernes chloroformiques.—Sage réflexion de M. Marchal de Calvi à propos du chloroforme.—Expériences de M. Jobert de Lamballe.—Avantages du chloroforme sur l'éther.

Nos lecteurs ont déjà eu l'occasion de remarquer que nous ne sommes pas de ceux qui crient à la merveille et qui s'évertuent à parler les premiers, sans trop avoir ce qu'ils disent, dès qu'une découverte commence à poindre à l'horizon scientifique ; une telle manière de procéder, conduit d'ailleurs nécessairement à l'absurde. Hippocrate aurait renié ces esprits ardeurs, inquiets, tourmentés sans cesse du besoin de produire et qui substituent sans façon le raisonnement à l'observation et l'imagination à l'expérience.—L'observation, l'expérience et la raison, voilà les seuls guides qui conduisent au progrès ; hors de cette trinité, la science est morte. Ces réflexions nous sont inspirées par les historiettes plus ou moins ridicules que se sont empressés d'attribuer au chloroforme des personnes qui ne connaissent pas même de nom cette substance avant le jour où sa vertu fut proclamée.—Quant à nous, suivant nos vieilles habitudes, nous avons voulu voir, examiner, comparer, avant de nous former une opinion, et nous sommes charmés de dire à nos lecteurs : oui, le chloroforme prévient la douleur dans les opérations ; parlons donc du chloroforme.

Et d'abord à qui revient l'honneur de la découverte ?—Suivant les uns, c'est devant le hasard, suivant les autres, c'est devant M. Simpson, d'Edimbourg, qu'il convient de s'incliner. Un tel langage ne fait honneur ni au patriotisme ni au savoir de ceux qui le tiennent. En effet, un Français, M. Flourens a le premier essayé le chloroforme, et cela plusieurs mois avant M. Simpson.—Dans la séance du 8 mars 1847, M. Flourens, en rendant compte à l'Académie des sciences, des expériences qu'il avait faites sur l'éthérisation, a raconté qu'il avait été conduit à essayer un corps ayant avec les éthers quelque analogie de composition ; ce corps c'était le chloroforme ou perchlorure de fornyle. Trois animaux chloroformisés par M. Flourens avaient été endormis, l'un en six, les deux autres en quatre minutes.—Le hasard est donc étranger à l'affaire ; dire que M. Simpson a été étonné de l'action produite sur lui et sur ses élèves à l'aide du chloroforme, ce serait un grave reproche, car dans ce cas M. Simpson aurait négligé de se tenir au courant de la science.

On a avancé aussi à tort que quelques gouttes de chloroforme, répandues sur un mouchoir, suffisent pour produire l'insensibilité, et l'on a fait de cette substance un épouvantail.—Mais c'est affreux ! nous serions à la merci du premier scélérat venu !—mais que de crimes, que d'horreurs vont se commettre et d'autres balivernes.—Ces encore qui ont parlé ainsi n'avaient nulle idée du chloroforme.—Il agit en réalité, avec une promptitude, beaucoup plus vite que l'éther, mais il est essentiel de le respirer à l'aide d'un appareil, à moins de s'exposer à avoir le nez et les lèvres brûlés, accidents qui ont eu lieu lors des premières expériences que l'on faisait au moyen d'un éponge imbibée de ce liquide.

On a dit aussi—Et qu'on n'a-t-on pas dit ? que les malades s'endormaient avec calme, et que le nouveau liquide était d'une saveur beaucoup plus agréable que l'éther.—Le prétendu calme consiste dans un ronflement des plus sonores, qui s'est manifesté chez tous les malades. Quant à la saveur plus agréable que celle de l'éther, cela se conçoit ; rien n'était plus désagréable que cette dernière substance ; son successeur n'est pas de l'ambrosie, tant s'en faut ! mais du moins la saveur douceâtre que l'on éprouve en le respirant est des plus supportables.

Notre ami confrère, M. Marchal de Calvi, dans un article très intéressant qu'a publié le *Constitutionnel*, s'oppose à l'emploi du chloroforme chez les femmes qui vont être mères. L'opinion de M. Marchal de Calvi est ou ne peut plus sage ; en pareil cas l'insensibilité devrait plus d'une fois à la mort, en déterminant des accidents qu'il est inutile d'exposer ainsi, mais que comprendront parfaitement tous les praticiens. Du reste nous partageons aussi les idées de notre confrère relativement à la maternité et nous sommes persuadés que les souffrances de la mère sont pour quelque chose dans la tendresse maternelle ; on aime d'autant plus les enfants, qu'on les a payés—si je puis me servir de cette expression—par plus de soin, de peine et de tourments.

De nombreuses applications du nouveau liquide ont été faites dans les hôpitaux de Paris depuis trois semaines. En premier lieu je dois placer les essais du célèbre chirurgien en chef de l'hôpital Saint-Louis, M. Jobert de Lamballe. Le succès complet n'est constamment manifesté, il en a été de même des épreuves tentées plus tard par les autres chirurgiens.

En somme, les faits sont si nombreux aujourd'hui pour que nous puissions nous permettre d'établir quelques conclusions.—L'éther est remplacé par le chloroforme avec le plus grand avantage, 1o. parce que l'action de ce dernier

est beaucoup plus prompte ; 2o. parce qu'il détermine toujours l'insensibilité tandis que souvent l'éther n'avait aucun effet ou même exaspérait la douleur ; 3o. parce que l'engourdissement se dissipe aisément ; 4o. enfin parce qu'on n'a point constaté qu'il eût comme son prédécesseur des résultats médiats funestes.—Aussi acceptons-nous avec bonheur la découverte des propriétés chloroformiques, tandis que nous nous sommes élevés avec énergie contre l'enthousiasme éthérique.

Mais ni cet engouement général pour le chloroforme, ni les résultats vraiment remarquables qu'il a donnés dans un grand nombre de cas, ne doivent faire perdre de vue les inconvénients qui peuvent, dans certaines circonstances, résulter de son emploi. Les expériences physiologiques sur les animaux vivants démontrent toutes que la chloroforme produit dans l'économie des phénomènes d'asphyxie, et ce sont là surtout les faits qu'il est du devoir de la presse de signaler. Plusieurs communications intéressantes, particulièrement à ce point de vue, ont été depuis quinze jours adressées aux Académies ; nous signalerons, entre autres, celle de M. Amussat et celle de MM. Sandras et Chatin. Des expériences qu'il a faites sur les animaux vivants et des faits observés sur l'homme M. Amussat conclut que l'insensibilité déterminée par le chloroforme arrive plus promptement en général que par l'éther ; mais que ses effets sont les mêmes sur le sang artériel qui devient brun et se rapproche de la couleur et de l'aspect du sang veineux, ainsi qu'il l'avait constaté si souvent avec l'éther ; M. Amussat pense donc, en définitive, que le chloroforme est en même temps un agent merveilleux et terrible, ainsi que l'a dit si judicieusement M. Flourens à l'occasion de l'éther, et que ces deux agents doivent être employés avec circonspection par les chirurgiens.

De leur côté, MM. Sandras et Chatin ont constaté :

- 1o Qu'un chien peut perdre toute sensibilité au bout d'une minute ; qu'il la perd habituellement au bout de quatre ou cinq minutes ;—2o qu'il conserve l'intelligence et le mouvement autant que la nature le comporte, pendant douze ou quinze minutes ;—3o qu'un peu avant la période asphyxique, il est tourmenté de rêves, de délire, autant qu'on peut en juger par ses cris et ses gestes ;—4o que ces rêves sont suivis de quelques convulsions ;—5o que l'asphyxie vient après ;—6o que la carotide, découverte après que la sensibilité est éteinte, paraît très-froide en couleur ;—7o qu'elle fournit néanmoins un sang rouge, rutilant et très-coagulable ;—8o que le sang ne devient noir que quand l'asphyxie commence ;—9o qu'un chien amené à cet état peu encore très-bien être ramené à la vie par la suspension de l'expérience, des affusions froides sur la tête, l'application et la fraîcheur de l'air ambiant ;—10o que les rêves et les convulsions viennent d'autant plus sûrement que l'insalubrité du chloroforme est moins parfaite.

Ces observations méritent assurément qu'on les prenne en sérieuse considération, et l'on ne saurait trop féliciter de leur prudence et de leur zèle les hommes qui, en se livrant à des expériences longues et pénibles, parviennent à jeter quelque lumière dans les questions qui intéressent à un si haut point l'humanité, mais qu'un enthousiasme inconsidéré, et par suite des revers inattendus, ne tarderont pas à précipiter et peut-être à faire tomber dans l'oubli.

DR. MAGNE.

NOUVELLES ETRANGERES.

GRANDE-BRETAGNE.—Le parlement s'est ajourné au 3 février, comme nous l'avions annoncé, après une première lecture, dans les communes, du bill de lord John Russell, sur l'émancipation des juifs. Le principe en a été admis le 17, à la suite d'une vive discussion où lord Russell et M. d'Iraéli ont brillé par de beaux mouvements d'éloquence en faveur de la tolérance religieuse ; voir Robert Inglis et lord Ashley, par l'étalage des préjugés les plus gothiques. Une chose remarquable est l'attitude prise dans ce débat par lord George Bentinck. Il s'est nettement séparé des Tories, sur cette question du moins. Lord Brougham, dans la haute chambre, M. Wortley, dans les communes, ont annoncé des motions sur l'urgence de certaines réformes judiciaires, entre autres la création d'accusateurs publics pour les affaires criminelles.

SUISSE.—Une véritable régénération politique continue à s'opérer dans les sept cantons qu'une intrigue avait réussi à séparer momentanément de la majorité. Les institutions qui, dans les pays de Schwytz, Unterwald, Uri, Zoug, lieraient le pouvoir à une oligarchie ignorante et tyrannique, s'écroulent au souffle de l'opinion. Éclairés par les derniers événements, les Landsgemeinde (assemblées populaires) qu'on prétendait si dévouées à la cause du Sonderbund ont elles-mêmes voté partout la promptie réunion de constituantes chargées de réviser des lois surannées. A Lucerne, à Fribourg, dans le Valais, les grands conseils se sont réunis, et leurs suf-

frages ont appelé à la direction des affaires des hommes connus par leur fidélité aux idées libérales. Neuchâtel lui-même s'est exécuté : son corps législatif a voté à l'unanimité le paiement des 300,000 francs exigés par la Diète. La seule résistance qui se manifeste encore, bien que sourdement, à la marche des choses, vient de la diplomatie. On assure, en effet, que les envoyés d'Autriche et de Prusse sont arrivés à Bâle pour y rallier M. de Bois-le-Comte et conférer avec lui sur ce que les puissances auront éventuellement à faire.

Piémont.—Les démonstrations populaires qui l'accompagnent depuis quelque temps dans tous ses voyages, dans toutes ses promenades, paraissent affirmer Charles-Albert dans son œuvre de réforme. Un édit en date du 15 décembre, lequel réduit de 5 à 4 centimes le droit de timbre pesant sur les journaux, est surtout remarquable par ses considérants. « La conséquence, y est-il dit, de cette honnête liberté d'écriture accordée par les patentes royales du 30 oct., devant être l'établissement de nouvelles feuilles politiques dont la consolidation serait entravée par le timbre actuellement existant, S. M. ne veut pas que les intérêts financiers portent obstacle à la liberté susdite, etc. »

ETATS-ROMAINS.—A Rome, le parti rétrograde semble avoir repris le dessus momentanément, il faut l'espérer. C'est lui qui a dicté au gouvernement des paroles de blâme en réponse aux manifestations d'un peuple enthousiasmé des succès qu'ont obtenus les libéraux en Suisse. Une brochure rédigée dans les vues officielles, ayant paru à cette occasion, a été brûlée publiquement aux applaudissements de la garde civique elle-même. Mais le désordre a été plus loin. Une partie de la foule voulait se porter sur l'imprimerie d'où cet écrit était sorti pour la réduire en cendres ; le quartier des Transteverins était surtout le foyer d'une grande agitation. Il a fallu, pour rétablir la tranquillité, que le cardinal Ferretti intervint lui-même avec les carabinieri. On ne laisse pas que de soupçonner certains hommes de l'ancien régime d'être les fauteurs de tous ces troubles. Ou prétend-on en arriver en travaillant de la sorte à désunir le peuple et le souverain ?—Ferrare n'est pas encore évacuée. On avait annoncé la retraite des Autrichiens comme un fait accompli ; mais il paraît que des difficultés, soulevées au dernier moment par le feld-maréchal Radetzky, retardent encore l'accomplissement des conventions que l'on s'accordait à considérer comme arrêtées.

AVIS IMPORTANT

Le commencement d'une année étant une époque favorable pour prendre un abonnement à la Revue Canadienne et à l'Album Littéraire, avis est donné par les présentes que tous les abonnés, LES ANCIENS COMME LES NOUVEAUX, ont droit aux PRIMES D'ABONNEMENT que nous avons annoncées depuis quelques mois. Ainsi en payant une année d'avance en s'abonnant, six piastres comptant, on a droit et on reçoit

20 ALBUMS POUR RIEN C'est plus que la valeur de l'argent. L'ANNEE 1847 EST COMPLETE. Hâtez-vous de vous abonner, car le nombre des files est limité. 8 janvier.



LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, 25 JANVIER 1848.

MEMBRES DU PARLEMENT ELUS. BAS-CANADA.

- Bellechasse.....Hon A. N. Morin, L.
Berthier.....D. Armstrong, L.
Bonaventure.....Hamilton, L.
Chambly.....Dr. Beaubien, L.
Champlain.....Ls. Guillet, L.
Deux-Montagnes.....Win. Scott, L.
Dorchester.....Lemieux, L.
Drummond.....M. Watts, L.
Huntingdon.....T. Sauvageau, L.
Kamouraska.....Marquis, L.
Lotbinière.....J. Laurin, L.
Leinster.....N. Dumas, L.
L'Islet.....Fournier, L.
Montréal, cité.....L'hon. LaFontaine, L.
Benj. Holmes, L.
Montréal Comté.....André Jobin, L.
Missisquoi.....Proc.-Gén. Badgley, C.
Mégantic.....Hon. D. Daly, C.
Montmorency.....Jos. Cauchon, L.
Nicolet.....Dr. Fortier, L.
Ottawa.....Egan, D.
Portneuf.....A. J. Duchesnay, L.
Québec Cité de.....Aylwin, L.
Chabot, L.
Québec Comté.....Chauveau, L.
Rimouski.....J. C. Taché, L.
Richelieu.....Dr. Wolfred Nelson, L.
Shefford.....L. T. Drummond, L.
Saguenay.....Dr. DeSalles LaTerrière, L.
St. Maurice.....Hon. L. J. Papineau, L.
Sherbrooke, ville.....Col. Gogy, C.
Sherbrooke (Co.).....M. Brooks, C.
Stanstead.....McConnell, C.
St. Hyacinthe.....Dr. Bouthillier, L.
Rouville.....Dr. Davignon, L.

- Terrebonne.....L'hon. LaFontaine, L.
Trois-Rivières.....P. Dumoulin, L.
Verchères.....James Leslie, L.
Vaudreuil.....J. B. Mongenais, L.
Yamaska.....Fourquin dit Léveillé, L.

HAUT-CANADA.

- Brockville.....G. Sherwood, C.
Bytown.....Scott, L.
Cornwall.....Sol.-Gén. Cameron, C.
Carleton.....M. Mallock, L.
Dundas.....C. Cryster, L.
Durham.....Jas. Smith, L.
Essex.....Paire, D.
Frontenac.....H. Smith, C.
Grenville.....Lea Barritt, L.
Glengarry.....J. S. McDonald, L.
Haldimand.....David Thompson, L.
Halton.....J. Wettnah, L.
Huron.....Hon. W. Cayley, C.
Hastings.....Hunt, L.
Hamilton.....Sir Allan McNab, D.
Kingston.....J. A. Macdonald, C.
London.....Wilson, C.
Leeds.....W. B. Richard, L.
Lunark.....R. Bell, L.
Lennox et Addington, B. Seymour, C.
Lincoln.....H. Merritt, L.
Middlesex.....W. Nutman, L.
Niagara.....Dickson, C.
Northumberland, Adam H. Meyers, C.
Norfolk.....D. J. Boutin, L.
Oxford.....F. Hincks, L.
Prince Edward.....Stevenson, C.
Peterboro.....G. B. Hall, L.
Prescott.....Thomas H. Johnson, L.
Russell.....G. B. Lyon, L.
Simcoe.....Robinson, C.
Stormont.....Alex. McLean, C.
Toronto, Cité.....A. J. Sherwood, C.
W. H. Boulton, C.
Waterloo.....A. J. Fergusson, L.
Wentworth.....Dr. Smith, L.
Welland.....D. McFarland, L.
York, 1rs Ridg.....James H. Pace, L.
York, 2d riding.....J. C. Morisson, L.
York, 3e Riding.....W. H. Blake, L.
York, 4th Riding.....L'hon. R. Baldwin, L.

LE CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE.

Nous appelons l'attention particulière des hommes d'affaires, des capitalistes, des propriétaires de tout le monde enfin, sur le long document qui suit. Il renferme des détails intéressants sur la grande entreprise nationale qui doit ouvrir une nouvelle ère de prospérité à cette Province en général et à Montréal en particulier. On se convaincra en lisant ce rapport qu'il n'y a pas d'exagération dans ce qui a été déjà dit des avantages de cette route, et nous espérons que dans la prochaine saison des affaires, tous ceux qui ont à cœur l'avancement du pays, l'encourageront par tous les moyens en leur pouvoir. Nous sommes redevables à la Minerve pour la première partie de ce rapport et les tableaux des recettes et dépenses, etc.

Rapport annuel des Directeurs de la Compagnie du Chemin de fer du St. Laurent et de l'Atlantique.

Le rapport soumis aux actionnaires, à leur dernière assemblée générale annuelle, détaillant les mesures adoptées par les directeurs, préliminairement à la construction du chemin à faire depuis le St. Laurent près du village de Longueuil, passant par St. Hyacinthe, jusqu'à Acton, distance d'environ 45 milles de cette ville, et qui devait être complété dans l'année 1848, suivant les résolutions des propriétaires, passées dans l'automne de l'année alors écoulée.

A l'époque de cette assemblée il y eut des engagements de faits pour le nivellement du chemin jusqu'à St. Hyacinthe, plus tard jusqu'à Acton, et ensuite jusqu'à Sherbrooke, au gré de la compagnie, quand ses moyens lui permettraient de faire avancer l'ouvrage ; on passa aussi des engagements pour la partie la plus importante du chemin, le pont sur la rivière Richelieu, aux rapides de Belœil.

Avant de prendre possession, il était nécessaire d'acheter le droit de chemin des divers propriétaires de la ligne, pour laquelle, dans ses premiers 100 milles, il a fallu faire des arrangements avec pas moins de 304 individus, à cause de la division du terrain en longues fermes étroites que la ligne du chemin traverse obliquement presque invariablement.

Les directeurs ont cependant le plaisir d'informer la compagnie que sur les 304 cas, 279 ont été réglés et que les contrats de transport du droit de chemin, pour cette étendue sont maintenant dans la possession de la compagnie ; y compris les terrains sur le St. Laurent et à St. Hyacinthe, on est convenu sur les conditions dans les cas qui ne sont pas encore réglés, et il ne reste plus qu'à faire les paiements et à exécuter les actes dans 25, pour que la compagnie ait légalement une pleine possession du chemin depuis le St. Laurent jusqu'à St. Hyacinthe, avec les endroits nécessaires pour les stations le long de la route. Le bureau a ajouté cette tâche difficile aux services ordinaires de l'ingénieur résident, R. T. Bailey, écrivain, et il a tout lieu d'être satisfait de l'habileté et du zèle que ce monsieur a déployés dans son emploi.

Les directeurs réfèrent au rapport du commissaire des terres déposé sur la table, pour le détail de la dépense et de l'achat des terrains et des stations.

Relativement au droit de chemin, le bureau doit aussi faire connaître que la compagnie des terres de l'Amérique Britannique, par l'entremise de son commissaire, A. T. Galt, écrivain, s'est engagée à céder à cette corporation, gratuitement, tel terrain de son territoire qui sera trouvé nécessaire au droit de chemin, de dépôts, de stations, etc., à l'exception de la ville de Sherbrooke, et les directeurs saisissent cette occasion d'exprimer leur sentiment de reconnaissance pour ce don généreux et non-sollicité.

Plusieurs circonstances se sont réunies pour arrêter l'exécution vigoureuse de l'ouvrage durant la saison passée, ouvrage pour lequel le

bureau avait fait tous les préparatifs nécessaires.

Il ne put réussir à négocier un emprunt en Angleterre ; il a éprouvé beaucoup de difficulté pour ses collections dans cette province, et la position hostile prise par les actionnaires d'Angleterre fit perdre au bureau l'espoir d'obtenir une assistance financière provenant de nouveaux versements dans cette contrée pour des fins immédiates, et il ne put non plus, se procurer la balance restée entre les mains du comité de Londres ; lequel refusa de placer le montant à la disposition de cette corporation jusqu'à ce qu'il soit relevé de sa responsabilité personnelle par une décision légale sur les causes pendantes.

On s'attendait que cette décision sera reçue durant le présent mois.

Le bureau, à cause de ces nombreuses difficultés, a jugé prudent de diminuer les dépenses déterminées d'avance, et en conséquence il fit des arrangements avec les entrepreneurs pour limiter leurs travaux à raison des finances de la compagnie, et les directeurs ont la satisfaction de pouvoir dire que leurs vœux ont été promptement acceptés par les entrepreneurs, et sans faire tort à la corporation.

Agissant d'après ces principes les directeurs ont hâté vigoureusement les travaux dans la première division entre le St. Laurent et le Richelieu, distance de 16 milles. Les lisses pour cette distance sont dans les magasins de la compagnie, au terminus sur le St. Laurent, et le bois de charpente nécessaire pour cette partie doit être livré de bonne heure ce printemps ; le nivellement est beaucoup avancé et les directeurs ont tout lieu de croire qu'il sera en pleine opération dans le mois d'août prochain. On espère que l'ouverture de cette partie facilitera grandement l'exécution des travaux des autres sections.

Tout en faisant des efforts pour compléter la première section, le bureau n'a pas borné les opérations des entrepreneurs exclusivement là, mais il a continué en même temps de faire avancer l'ouvrage depuis le Richelieu jusqu'à St. Hyacinthe, et le nivellement de cette division est dans un état très-avancé ; les lourds (embankments) sur le côté Est de la rivière Richelieu pour recevoir le pont ont été terminés, et la principale maçonnerie étant aussi terminée, y compris les élévations de pierre, très importantes et très dispendieuses pour faire le passage sur les différentes ravines qui se trouvent aux pieds de la Montagne de Rouville.

La levée de terre à travers la vallée de la rivière Huron est en voie de construction, et sera terminée, ou presque terminée, durant l'hiver ; la partie la plus importante et la plus dispendieuse de l'ouvrage de la seconde division est finie. Il y a cinq milles du côté Est du Richelieu nivelés, sur les quatorze qui forment la longueur de la seconde section.

Le bois pour la construction de cette division a été entrepris par des personnes sûres, et pourra être livré dans août prochain, la clôture du chemin, y compris les barrières depuis le St. Laurent jusqu'à St. Hyacinthe est aussi entreprise pour être terminée à la même époque, sous des termes très-avantageux pour la compagnie.

Les directeurs ont fait ces arrangements dans le dessein de mettre cette section en opération dans décembre prochain, ou dans janvier 1849, si les finances de la compagnie le permettent, et si on trouve à propos de faire venir tout le fer nécessaire (1600 tonneaux) durant l'été prochain.

On s'attendait que le pont sur la rivière Richelieu serait achevé durant la saison passée, mais la hauteur des eaux le printemps dernier empêcha de commencer l'ouvrage de bonne heure, et la difficulté de trouver des travailleurs durant l'été retarda encore les opérations de l'entrepreneur.

La base des extrémités du pont et de toutes les jetées, à l'exception de deux, est posée, et la maçonnerie est élevée à dix pieds au-dessus de l'eau ; presque toute la pierre nécessaire pour achever cette maçonnerie est là, sur le lieu toute préparée, ainsi qu'une grande quantité de bois et de fer pour la construction ; et il n'y a aucun doute que cet ouvrage important ne soit fini au moment de l'ouverture du chemin, dans le mois d'août prochain.

Des explorateurs sous la conduite de W. H. Vining, écrivain, homme de beaucoup d'expérience, ont commencé à faire l'inspection pour la continuation du chemin, dans le mois de mai dernier, à St. Hyacinthe, et ont continué durant la saison jusqu'au 1er décembre dernier. Les résultats de l'exploration ont été très-satisfaisants, démontrant clairement qu'il n'y a aucun obstacle insurmontable pour la jonction du Railroad du St. Laurent et de l'Atlantique aux frontières, mais qu'on contraire tout est facile. L'opinion des ingénieurs est que d'autres explorations auront encore des résultats plus favorables. On a fait l'inspection de deux routes et il en reste une troisième à visiter avant la détermination finale.

La longueur de la ligne explorée durant la saison, a été d'environ 150 milles, dont les conditions sont presque réglées pour 70 milles, elles le sont définitivement pour 34, et le reste est composé de lignes expérimentales.

L'importance de la branche de chemin depuis Sherbrooke jusqu'à Stanstead, pour joindre la compagnie du Railroad des Rivières Connecticut et Passumpsic, étant pleinement reconnue, il y eut une inspection de faite durant la saison par ordre des directeurs, et le rapport a été très-favorable pour la praticabilité de sa construction, quand la compagnie aura les moyens d'en commencer les travaux.

Ces mesures et ces enquêtes préliminaires ont occasionné beaucoup de dépenses. Les directeurs considèrent cependant que c'est une dépense qui rapporte maintenant et qui rapportera dans la suite de grands avantages à la corporation, par rapport à la nature et à la qualité du chemin quand il sera complété, et par l'assurance qu'elle sera que rien n'a été négligé pour tirer le plus grand profit possible du terrain par où il passe.

Les directeurs prennent la liberté de référer au rapport des ingénieurs déposé sur la table, pour des détails plus étendus sur les travaux aussi bien que sur les opérations de l'inspection des différents lieux.

TABLEAU DES DÉBOURSES FAITS PAR LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE, JUSQU'AU 30 NOVEMBRE 1847.

Table with columns for 'Dépenses Permanentes pour Constructions' and 'Dépenses du Comité de Londres'. Rows include expenses for terrain, contracts, travel, freight, insurance, agency, customs, etc., and for office expenses, printing, and postage.

Table titled 'Dépenses du Comité de Londres' showing amounts paid for accounts rendered on 31 December 1845 and 3 February 1847. Rows include expenses for notices, printing, agency, and interest on loans.

Table showing exchange rates and financial transactions. Rows include 'A 8 pour cent d'échange', 'Par achat par le comité de Londres', and 'Par argent entre les mains du comité de Londres'.

Table titled 'RECETTE' showing income from various sources. Rows include 'Par argent et billets reçus en acompte du 1er versement', 'Par do do do do do 2e do', 'Par do do do do do 3e do', and 'Par do do do do do 4e do'.

Table showing exchange rates and financial transactions. Rows include 'Echange à 8 par cent', 'Par Stock, le capital de la Compagnie payable à Blackwood et Cie', and 'Par stock, le capital de la compagnie payable à Booddy, Stone et Cie'.

THOMAS STEERS, Trésorier.

L'application à la législature pour un acte aux fins d'amender l'Acte d'Incorporation de la Compagnie, à laquelle il fut fait allusion dans le dernier rapport annuel, a été dument faite et a reçu la Sanction Royale. Parmi ses dispositions les plus importantes, sont le droit d'emprunter de l'argent, de charger l'intérêt sur les instalment dus par les retardataires et de payer l'intérêt sur le capital rentré. Il contient aussi des droits de passage de Longueuil à Montréal et vice-versa, et contient le privilège d'un pont en contemplation sur le St. Laurent et d'avoir un terminus en cette ville, si le pont est construit.

Cet acte dans son passage dans la Législature avait été chargé d'une clause restrictive relativement à la largeur du chemin, qui pendant quelque temps, a créé beaucoup de difficultés, mais qui heureusement ont été réglées par l'Exécutif, qui a fixé la largeur du chemin à 5 pieds 6 pouces, suivant la convention première entre cette compagnie et celle de l'Atlantique et du St. Laurent.

La compagnie appelle l'attention sur les précédés, qui ont rapport à cet Acte, d'une assemblée spéciale des actionnaires convoquée le 20 septembre dernier d'après ses dispositions, relativement au paiement de l'intérêt, et annonce que le trésorier est prêt à payer à son bureau l'intérêt au taux de six par cent par an sur le capital rentré, aux actionnaires qui y ont droit et comme il est pourvu par les résolutions de la dite assemblée.

Les directeurs n'ont pas eu à enregistrer d'autres additions d'actionnaires à leurs listes de souscriptions, qui sont dans le même état qu'à la dernière assemblée annuelle, et ils regrettent que la gêne commerciale la plus inattendue les force pour le moment à suspendre la demande d'aucuns instalment aux actionnaires jusqu'au printemps.

Le bureau de direction fera tout en son pouvoir pour suivre cette détermination et avec beaucoup d'inconvénient, il s'occupe de faire collecter ce qui reste dehors des balances des quatre instalments demandés pour rencontrer les dépenses courantes.

Les directeurs rapportent, que dans la vue de donner, aux habitants des Townships de l'Est, l'occasion de profiter des avantages que le chemin de fer, quand il sera terminé jusqu'à Acton, offrira probablement aux autres routes qui conduisent maintenant à Montréal, application a été faite au gouvernement pour une inspection de certains chemins ou routes principales à établir à travers les parties les plus populaires des Townships de l'Est, qui devront avoir une jonction commune à Acton, et qu'on a en l'assurance que l'inspection sera faite et qu'on donnera l'estimation de la dépense de tels chemins et routes.

Ces routes, quand elles seront terminées diminueront beaucoup les frais de transport de cette section du pays au moins de moitié, en outre des pertes de temps, qui est une charge lourde sur le commerce des townships avec la ville.

En vue des affaires anticipées de ce chemin les directeurs ont le plaisir d'annoncer le fait que la compagnie du chemin de fer des rivières Connecticut et Passumpsic s'approche rapidement de la ligne provinciale et on espère que bien prochainement ce chemin de fer se joindra à cette route à Stanstead.

Pour ce qui regarde le principal terminus de cette route à Portland, les directeurs sont heureux d'apprendre qu'on trouve des accommodations considérables au terminus de l'Atlantique, et que le fret peut être transporté du chemin de fer aux vaisseaux et vice-versa dans les chars.

Il fut fait allusion dans le dernier rapport annuel qu'un mouvement avait été fait dans le Maine dans le but d'étendre le chemin de fer de ce côté des Provinces d'en bas, les amis de l'entreprise apprendront avec plaisir que le projet a rencontré un grand succès dans le Maine et est poussé avec vigueur.

A un endroit 27 milles de ce côté de Portland un embranchement de cette grande artère est commencé et la ligne de l'Est est sous contrat jusqu'à Waterville à 55 milles plus loin. Une portion en doit être ouverte l'été prochain et l'autre jusqu'à Waterville sera complète en 1849.

On peut dire que l'extension de cette grande ligne jusqu'à Bangor est assurée et les directeurs sont informés qu'une application a déjà été faite pour obtenir le droit de l'étendre jusqu'aux frontières du Maine, dans la direction de St. Jean Nouveau Brunswick.

Depuis le dernier rapport annuel les événements ont démontré clairement la grande importance de ce chemin etc., une communication avec l'Océan dans toutes les saisons de l'année, capable de faire concurrence avec toutes les autres routes, est absolument nécessaire aux marchands qui maintenant sont forcés de faire des achats, à des prix élevés par anticipation, plusieurs mois avant le temps des ventes, quand tout est incertain en Angleterre, la bonne ou mauvaise récolte et que les spéculations à ce sujet causent de grandes fluctuations sur tous les marchés.

Il est pénible de penser à toutes les pertes souffertes ici durant l'année écoulée par suite de l'absence d'une telle communication avec l'Océan, pertes équivalentes à la moitié des dépenses du chemin ; ce qui prouve emphatiquement les avantages pratiques de cette grande entreprise.

Ce chemin sera le premier pas qui conduira à l'accomplissement du projet du chemin de fer entre Québec et Halifax, formant déjà une portion de cette route pour une distance de 70 milles de Montréal à Melbourne et le chemin qui unira cette route avec le Canada-Ouest.

La suspension des lois sur les céréales par suite de la famine dans la Grande-Bretagne et en Irlande a prouvé que par l'opération du principe du commerce libre, Montréal perdra la plus grande partie du commerce du St. Laurent, tant que ses communications avec la mer ne se

ront pas complètes. Des produits ont été amon-

On peut dire franchement qu'il faut d'autres

En connexion avec ce chemin à la mer une

Le commerce de cette année a prouvé que du

Sous ce point de vue, je suis assuré que vous

Lorsque vous recevrez les rapports, vous de-

Vous aurez un soin spécial de visiter chaque

Je dois maintenant procéder à attirer votre

Dans la colonne No. 6, ayant intitulé "Eglises

comme suit, savoir:

A. Eglise d'Angleterre Luth. Angliciens

B. Baptistes T. Toutes autres

RECENSEMENT DE 1848.

Une circulaire vient d'être adressée, du Bu-

Les instructions qu'elle contient, que nous cro-

En appelant l'attention publique sur ce sujet nous

Les informations concernant les terres et leurs

Il n'y a pas moins de 12 situations impor-

Président du conseil exécutif (ministre)

Procureur-général du Bas-Canada (ministre)

Procureur-général du Haut-Canada (ministre)

Inspecteur-général (ministre)

Commissaire des Terres (ministre)

Solliciteur-général du B. C. (ministre ou non)

Solliciteur-général du H. C. (ministre ou non)

Président du conseil législatif (ministre ou non)

Orateur de la chambre basse

Premier commissaire des travaux publics.

Les fonctionnaires se retirant seront, dans

Si le département des postes est confié à l'ad-

Peut-être plus tard en viendrait-on à la con-

XI. Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

tion de Berthier n'a pas été remportée fran-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

Et qu'il soit statué, que tout chef de fa-

lui permettant de pratiquer la Médecine, la Chir-

Correspondances.

R. S. N. éc. Ste. Croix. Les journaux sont

expédiés; P. C. éc. Québec, votre lettre con-

tenant de l'argent est parvenue; J. B. éc. Ver-

chères, je suis satisfait; J. McC. éc. St. Paul,

reçue remise; Dlle P. St. Urs, votre lettre est

parvenue, il sera fait suivant vos instructions;

A. D. éc. Ste. Athanasie, reçue remise; P. B.

éc. Sorel, do. A. R. éc. St. Valentin, les

journaux sont expédiés.

INSTITUT CANADIEN.

LECTURE PUBLIQUE

M. GUILLAUME LEVESQUE fera une LEC-

TURE sur "La nature du sol et du climat du

Canada, et leur influence sur le caractère et les

destinées des Canadiens." JELDI, le 27 Janvier

courant, dans la Salle de l'INSTITUT CANADIEN,

rue St. Gabriel, à HUIT heures du soir. Des

places seront réservées pour les Dames.

V. P. W. DORION, Sect. Arch. I.C.

21 janr.

AUX LIBRES ET INDÉPENDANTS ÉLEC-

TEURS DU COMTÉ DE BERTHIER.

MESSIEURS,

Je me rendrais coupable, auprès de vous, d'une in-

gratitude impardonnable, si je taisais les senti-

ments de reconnaissance que j'éprouve pour le zèle

infectiguable que vous avez déployé dans ma

lutte électorale dernière. Sollicité par les

électeurs les plus influents de votre comté

de me porter candidat en opposition à votre

ancien membre, j'ai dû céder à des désirs

pressants; et si réusissant les deux tiers

Bureau de la compagnie du

chemin de fer du St. Lau-

rent et de l'Atlantique.

RECENSEMENT DE 1848.

Une circulaire vient d'être adressée, du Bu-

reau d'Enregistrement et de statistiques aux

personnes chargées de faire le recensement de

1848, en conformité aux dispositions de l'acte

passé dans la dernière session du Parlement.

Les instructions qu'elle contient, que nous cro-

ions devoir reproduire, sont claires, précises et

s'étendent même à faire comprendre la gravité

et l'importance du devoir que ces personnes

ont à remplir. En appelant l'attention publique

sur ce sujet nous ne saurions trop recommander

aux personnes éclairées de toutes les parties du

pays, d'employer leur influence et leurs lumières,

afin d'engager les populations à donner des

renseignements exacts et suffisants. Jusqu'à

présent il a été très difficile, presque impossible

d'obtenir des états statistiques dans nos

campagnes et quand on a pu en avoir, ils étaient

faux et incorrects. Autrefois, en Canada

comme ailleurs, le peuple était corvéable,

taillable et mortifiable à merci. On faisait

le recensement pour lever des contributions,

faire des enrôlements de guerre, etc. C'est

Chemin de Fer du Champlain et du St. Lau-

rent.—Nous sommes bien aise de voir par

les procédés de l'assemblée semi-annuelle

de cette compagnie tenue en cette ville le 19

du courant que ses affaires continuent d'être

très florissantes et qu'elles augmentent

tous les jours. Voici l'état comparatif des

affaires de 1846 et 1847.

1846. 1847.

Pour passagers par le

chemin de fer... 29118 13 10 10395 15 8

Pour fret par do... 6718 1 5 7758 3 3

Coût par le matériel 361 0 0 343 0 0

Passagers et fret du

Steamboat... 4622 2 10 3978 15 2

20818 18 1 22475 14 1

Passagers et fret du

chemin de fer... 52477 61603

Marchandises, tonn. 16104 16037

Bois, etc... 1859 3509

17969 19546

Malgré les dépenses considérables de l'année

pour réparations, etc., un dividende de 24

Je reste sincèrement,

Messieurs,

Votre respectueux serviteur,

L. A. DEROME.

ON DEMANDE

AU No. 10, Beaver Hall, un JEUNE HOMME

pour servir la table, etc. un Canadien sera

préféré.—21 janr.

MAISON DE PENSION

PAR Madame Veuve LEON GOSSELIN, No.

6, rue des Récollets. Une salle et une chan-

bre à coucher vacantes.—21 janr.

AVIS.

ON s'adressera à la Législature à sa prochaine

session, (ou à la suivante si le cas le requiert)

pour obtenir le privilège de construire un PONT

DE PÉAGE sur la Rivière l'Assomption, de manière

à jolir du village de ce nom avec la rive opposée,

du côté de St. Sulpice. Ce pont doit avoir

excédés 330 pieds n'aura qu'un seul

pileur, au centre, pour le supporter,

de sorte qu'il y aura un libre espace de

160 et quelques pieds entre le

pileur et chacune des rives. Il sera élevé

NOMINATIONS.

BUREAU DE SECURITAIRE,

Montréal, 22 janv. 1848.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général

démotter Hugh McAdam, écuyer, de Lacorne,

de la commission de la Paix pour le district de

Montréal.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général

faire les nominations suivantes, savoir:

J. J. C. Abbott, écuyer, pour être Avocat

Procureur, Solliciteur et Conseil dans toutes les

Cours de Justice du Sa Majesté pour le Bas-Canada.

Vital Des Rochers, gentilhomme, pour être

Arpenteur, dans la ci-devant partie de la province

du Canada.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général

accorder une licence à Roger D'Aoust, écuyer,

de

AU PUBLIC CANADIEN.

LA REVUE CANADIENNE

Entre dans sa quatrième année d'existence et grâce à la faveur populaire le succès qu'elle a déjà obtenu, le rang qu'on a bien voulu lui donner parmi les organes de la presse périodique, ont dépassé toutes nos expériences.

En attendant cette époque nous prions nos compatriotes d'avoir quelque fois pour nous de l'indulgence et de nous continuer pour l'année qui commence les mêmes faveurs et le même patronage que nous en avons reçu par le passé.

L'année 1848, qui commence sera une année mémorable dans les fastes de l'Histoire du Canada. Les questions qui se présentent à la discussion publique sont du plus haut intérêt.

L'ouverture du nouveau Parlement et un changement de ministère ne seront pas deux des moins graves événements de 1848. Le parti libéral, après avoir combattu pendant quatre ans avec courage, patience et persévérance,

Les divers mouvements des partis, les nouvelles combinaisons, la nouvelle physionomie de la Chambre d'Assemblée offriront un vaste champ d'observation, et vont donner un nouvel intérêt au journal.

Quant à la partie littéraire de la Revue Canadienne nous pouvons assurer nos lecteurs qu'elle ne sera pas négligée; nous avons la collection la plus abondante et la plus riche de MORCEAUX HISTORIQUES, DE NOUVELLES, ROMANS, FEUILLETONS, HISTOIRES DE VOYAGES, ESQUISSES DE MŒURS CHRONIQUES, NOTICES BIOGRAPHIQUES, ETC., ETC., ETC.

Nous tiendrons le public comme par le passé au courant des nouvelles étrangères, de tout ce qui se passe dans le monde entier, des progrès des sciences et de l'industrie, des connaissances utiles, des inventions nouvelles, etc., etc., etc.

Comme on peut le voir notre Programme de 1848 ne manque pas de sujets et de matières intéressantes.

L'ALBUM LITTÉRAIRE.

Cette publication va subir d'importants changements en 1848; le format d'un in-quarto sera réduit à un grand in-Svo à double colonne exactement semblable à celui de la Semaine Littéraire du Courrier des Etats-Unis.

Nous invitons nos jeunes compatriotes, les aspirants à la gloire littéraire, à se joindre à nous et à nous donner le concours de leur collaboration. Il est une foule de talents obscurs et cachés, à qui il ne manque que le grand jour de la publicité pour briller d'un vif éclat.

Quant à la MUSIQUE DE L'ALBUM, elle paraîtra à l'avenir sur une feuille détachée de manière à former à la fin de l'année un cahier ou ALBUM MUSICAL séparé.

AVIS IMPORTANT.

Nous le répétons encore il nous est impossible d'envoyer nos publications à d'autres, qu'à ceux qui nous ont payés, sans vouloir payer et paient réellement.

Cette manière de faire les affaires est la seule, selon nous, qui puisse nous assurer un succès utile et une existence prospère. Sans remises certaines et régulières de la part de nos abonnés, point de progrès, ni d'améliorations; or, comme nous n'en sommes qu'à nos premiers pas dans la carrière du journalisme et que dans le siècle où nous sommes, le journal avant tout autre chose doit être à la tête et le symbole du progrès;

Nous recevons tous les jours des abonnements à la REVUE CANADIENNE ET A L'ALBUM de la part d'Instituteurs des différentes parties de la Province. Nous sommes heureux de les compter au nombre de nos lecteurs; l'intérêt que nous prenons aux progrès de l'éducation, nous a déterminé, durant l'année dernière à leur offrir nos deux publications, pour moitié du prix ordinaire d'abonnement.

Cette année les mêmes avantages leur seront continués, mais à une condition expresse et sine qua non; c'est qu'ils s'abonnent pour une année et paient leur abonnement d'AVANCE.

Ainsi à l'avenir, les Instituteurs, qui veulent avoir La Revue Canadienne et l'Album pour QUINZE CHELINS par an, devront en s'abonnant ou renouvelant, POUR UN AN, payer d'AVANCE. Autrement ils paieront le même prix que les autres.

Comme il est nécessaire que tous ces messieurs connaissent ces nouvelles dispositions de notre part, nous étendrons jusqu'au premier de mars prochain la période durant laquelle il devront se conformer à ces conditions ou renoncer aux avantages qu'elles offrent.

Ainsi, MM. les Instituteurs, payez donc votre abonnement pour 1848 d'ici au 1er Mars, vous gagnez par là 50 0/0.—8 janv. 1848.

EDITIONS CANADIENNE DES LIVRES D'ECOLES NATIONALES.

LES Soussignés en publiant les cinquièmes éditions des Livres d'Ecoles Nationales, ont l'honneur d'offrir leurs remerciements pour le patronage libéral que toutes les classes de la société ont bien voulu accorder à leurs publications.

La série consiste dans les ouvrages suivants, qui sont tous imprimés sur bon papier fort, avec de beaux caractères et reliés fortement en coton.

A B C, and Figures, on Large Sheet, to be hung up in Schools. 2s. The First Book of Lessons. 2d. The Second Book of Lessons. 7½d. Sequel to the Second Book of Lessons, now first introduced into the Canadian series of reprints. 9d.

Key to ditto. 4d. A Treatise on Book-keeping. 1s. 2d. Key to ditto. 1s. 2d. A Treatise on Mensuration. 1s. 8d. Appendix to the Mensuration, for the use of Teachers. 1s. 3d.

An Introduction to Geography, Ancient, Modern, and Sacred, with an Outline of Ancient History, by Professor Sullivan, sixth edition, with numerous Maps and Illustrations now first introduced. 1s. 3d.

Large Outlined Maps for School Rooms, America, Europe, Asia, Africa, Eastern and Western Hemispheres, Canada and Palestine. Price 7s. 6d. each.

A Map of Canada and the Lower Provinces, mounted. 10s. Ces livres forment un système complet d'Education; et ceux qui y ont puisé leurs connaissances, peuvent être considérés comme parfaitement qualifiés pour entrer dans les travaux de la vie active; ceux-là ont acquis un fond de science élémentaire, qui suffira amplement pour leur orienter de suivre avec facilité et profit l'étude importante des sciences humaines.

Les éditions présentes ont été révisées avec soin et les erreurs typographiques qui existaient dans les éditions précédentes ont été corrigées. (On fera une réduction de prix très libérale au commerce, aux marchands de la campagne et aux Instituteurs.)

LIVRES D'ECOLES UTILES. The Canadian Primer. Mason's Primer. First and Second Reading Books. Mavor's Spelling Book. Webster's Spelling Book. The English Reader, by Murray. An Abridgement of English Grammar, by Murray. Murray's Large Grammar.

The high price at which former editions were sold, alone prevented this standard English School Book from coming into general use. The publisher having procured Stereotype plates, are enabled to offer it, strongly half bound, at 1s 3d, a price which, considering the style in which it is produced and the fact of its extending to nearly 350 pages, it will be allowed is remarkably cheap.

Welkington's System of Arithmetic, new edition, 1s. 6d. The best test of the popularity of this School Book is to be found in the extensive sale which it has met with for many years past. It is now retailed at 1s 6d, substantially bound, or 1s 3d half-bound.

The Shorter Catechism, with proofs. 2 1-2d. A Catechism of Universal History from the earliest ages to the year 1841, specially designed for the use of Schools in British America. 7 1-2d. A Catechism of the History of England, 7 1-2d. The History of England, from the earliest period to the accession of Her present Majesty, Victoria, 7 1-2d. History of Canada, for the use of Schools and Families, by J. Roy—1847—price 2s. 6d. An abridgement of English Grammar, by Lindley Murray. 7 1-2d.

A Catechism of Geography. 7 1-2d. Dictionary of the English Language, Johnston's with Walker's pronunciations. It contains also a vocabulary of Greek, Latin, and Scripture proper names, a list of Americanisms, Gallicisms, and other words to be avoided in speaking or writing, and Hulton and Knight's pronunciation of certain Scripture names, full bound. 4s.

ARMOUR AND RAMSAY'S CANADIAN SCHOOL ATLAS, containing the following Maps, finely coloured; The Western Hemisphere; North America; South America; The Eastern Hemisphere; Europe; Asia; Africa; British Possessions in the United States; America. The whole substantially bound in linen, price only 4s. 6d.

The Atlas may be used along with the Catechism of Geography, or with Ewing's Goldsmith's Stewart's or any other good Text Book. The Canadian School Geography, by Thomas Ewing; author of Principles of Elocution, Rhetorical Exercises, the English Learner, a system of Geography and Astronomy, and a New General Atlas. 1s. in cloth; 7 1-2d. in stiff cover. ARMOUR & RAMSAY.

ARMOUR AND RAMSAY'S CANADIAN SCHOOL ATLAS, containing the following Maps, finely coloured; The Western Hemisphere; North America; South America; The Eastern Hemisphere; Europe; Asia; Africa; British Possessions in the United States; America. The whole substantially bound in linen, price only 4s. 6d.

The Atlas may be used along with the Catechism of Geography, or with Ewing's Goldsmith's Stewart's or any other good Text Book. The Canadian School Geography, by Thomas Ewing; author of Principles of Elocution, Rhetorical Exercises, the English Learner, a system of Geography and Astronomy, and a New General Atlas. 1s. in cloth; 7 1-2d. in stiff cover. ARMOUR & RAMSAY.

The Atlas may be used along with the Catechism of Geography, or with Ewing's Goldsmith's Stewart's or any other good Text Book. The Canadian School Geography, by Thomas Ewing; author of Principles of Elocution, Rhetorical Exercises, the English Learner, a system of Geography and Astronomy, and a New General Atlas. 1s. in cloth; 7 1-2d. in stiff cover. ARMOUR & RAMSAY.

The Atlas may be used along with the Catechism of Geography, or with Ewing's Goldsmith's Stewart's or any other good Text Book. The Canadian School Geography, by Thomas Ewing; author of Principles of Elocution, Rhetorical Exercises, the English Learner, a system of Geography and Astronomy, and a New General Atlas. 1s. in cloth; 7 1-2d. in stiff cover. ARMOUR & RAMSAY.

The Atlas may be used along with the Catechism of Geography, or with Ewing's Goldsmith's Stewart's or any other good Text Book. The Canadian School Geography, by Thomas Ewing; author of Principles of Elocution, Rhetorical Exercises, the English Learner, a system of Geography and Astronomy, and a New General Atlas. 1s. in cloth; 7 1-2d. in stiff cover. ARMOUR & RAMSAY.

The Atlas may be used along with the Catechism of Geography, or with Ewing's Goldsmith's Stewart's or any other good Text Book. The Canadian School Geography, by Thomas Ewing; author of Principles of Elocution, Rhetorical Exercises, the English Learner, a system of Geography and Astronomy, and a New General Atlas. 1s. in cloth; 7 1-2d. in stiff cover. ARMOUR & RAMSAY.

The Atlas may be used along with the Catechism of Geography, or with Ewing's Goldsmith's Stewart's or any other good Text Book. The Canadian School Geography, by Thomas Ewing; author of Principles of Elocution, Rhetorical Exercises, the English Learner, a system of Geography and Astronomy, and a New General Atlas. 1s. in cloth; 7 1-2d. in stiff cover. ARMOUR & RAMSAY.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE. DE MONTRÉAL.

AVIS est donné à tous les membres qui ont obtenu des prix aux différentes expositions qui ont eu lieu pendant l'été, que le montant de prix auquel ils ont droit leur sera payé en s'adressant à JOHN FRITHINGHAM.

Ceux des membres de la Société qui n'ont pas encore payé leur souscription annuelle, sont priés de le faire sans délai, et tous ceux qui ont des comptes contre la société sont priés de les présenter.

S. JONES LYMAN, Secrétaire cor. 30 nov.

A VENDRE UN emplacement avantageusement situé, Rue Ste. Elisabeth, pour bâtir deux maisons.

Une maison à louer dans la même rue, pour les conditions s'adresser à Mr.

CHARLES GAREAU, Tailleur, Rue St. Gabriel, No. 17 17 août, 1847.

MAGASIN DE

Marchandises Seches.

ROBERT FORTIN a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un MAGASIN sur la rue Notre Dame No. 108, coin de la rue St. Jean-Baptiste, là où il offre à vendre un assortiment de Marchandises Seches qui seront vendus à des prix très réduits par rapport à ce qu'on trouve ailleurs.

Draps super fins de toutes couleurs. Drap Cassin, Drap plié, Plaid de toute sorte. Coton, Orléans, Mérimé, Apant, Etouffé. Casimire, Converte, Mouseline de laine, Cashmire, Flanelle, Indienne Guingham, Toile fine, Velours de soie, Rubans de toute sorte, Bis de toute grandeur, Collet our Dame et Monsieur, Satin, coton de toute sorte et un assortiment général de châles &c. &c. Montréal, 2 nov. 1847.

AVIS PUBLIC.

SOUSSIGNÉ, Exécuteur Testamentaire de feu Dame Marguerite Rousseau, en son vivant de Montréal, veuve de feu J. Bte. DeLorimier, écri., requiert par les présentes tous ceux qui peuvent avoir à la Succession de la dite Dame DeLorimier, de lui payer sans délai le montant de leurs dettes respectives, et ceux qui ont des réclamations contre la dite Succession, sont priés de les lui présenter immédiatement.

P. JOE. LACROIX. Montréal, 14 déc. 1847.

Laines de Berlin.

Halle des Old-Fellows, Grande Rue St. Jacques.

MADAME WALTON a l'honneur d'offrir ses remerciements sincères au public, pour l'encouragement libéral qu'elle en a reçu depuis qu'elle a ouvert son établissement de LAINES DE BERLIN, et elle annonce qu'elle vient d'ouvrir son importation par les derniers vaisseaux. On le trouvera le plus splendide qu'il y ait jamais eu dans la Province, contenant des paquets de toutes couleurs et de toutes les nuances et en même temps d'une qualité supérieure. SON FONDS est en vue à partir d'aujourd'hui. 23 nov. 1847.

RÉCEMMENT reçus et à vendre par les soussignés les articles suivants, à 10 POUR CENT meilleur marché que partout ailleurs:—

100 milles Cigares, Principis "Justo Sanz" 150 do do Havane de meilleur choix 900 boîtes Cigares ordinaires, 100 par boîte 75 do Tabac Cavendish 10 200 do Honey Dew 5 50 do do de livre 15 Hay heads tabac en feuille Virginie 50 boîtes de Pipes

Une grande variété de Tabatières, Boîtes à tabac, Pipes de gât, Tabac frotté en papier et autre propre pour un magasin de détail.

Un grand nombre d'articles trop long à détailler.

L. LYONS & CIE. 29 oct.

AVIS.

LE MONSIEUR qui dans la matinée du 30 novembre dernier, est entré dans le Bureau du Trésorier de la Cité et qui là et alors échangea ses "VIEUX" GANTS DE PELLETERIE pour une paire NEUVE appartenant au Trésorier, obligera infiniment ce dernier en revenant une seconde fois faire un nouvel échange.

Hôtel de ville, Montréal, 7 déc. 1847.

Corporation de Montreal.

A CEUX QUI DOIVENT A LA CITE POUR COTISATIONS, TAXES, ETC.

COMME un grand nombre d'individus sont sous l'impression erronée que des collecteurs doivent passer chez eux pour collecter ce qu'ils peuvent devoir pour Cotisations TAXES, &c. AVIS est par le présent donné à ceux qui ont à payer de se rendre au Bureau du Trésorier de la Cité, POUR PAYER IMMEDIATEMENT le montant de ce qu'ils doivent respectivement de la manière requise par la loi; Et à défaut par eux de se conformer à cet avis, ils sont avertis que des ordres stricts ont été donnés au Soussigné par le Conseil de poursuivre indistinctement tous ceux qui doivent.

Par ordre, E. DEMERS, Trésorier de la Cité.

Bureau du Trésorier de la Cité, 17 déc. 1847.

EPICERIES, VINS, THE, &c. Nouvel Etablissement No. 31, Grande rue St. Jacques à côté de l'Eglise Wesleyenne.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux habitants de Montréal et des environs qu'ils ont ouvert à l'endroit indiqué leur ETABLISSEMENT D'EPICERIES et qu'ils ont en main un fond choisi avec soin de provisions et articles frais tels que THE, CAFÉS, SUCRES, EPICES, SAUCES, MARINADES, NOUVEAUX FRUITS, etc. etc.

Un assortiment choisi de VINS et LIQUEURS, PORTER de Londres et de Dublin, ALES d'Edimbourg et de Montréal, etc.

Les effets ci-dessus ayant été récemment achetés et à des bas prix pour argent comptant, ils sont garantis comme frais et nouveaux et seront vendus pour un petit profit.

Cafés rôtis et moulus chaque jour. Arrivés aujourd'hui du HAISIN FRAIS, PRUNES, PRUNEUX en barils et en caisses etc. etc.

MACFARLANE & ALLAN. 23 nov.

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

PATRON: Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président. Francis Hincks, A. LaRocque, V. Président. H. Mulbolland, John E. Mills, John Tully, Joseph DeWitt, Danase Masson, Joseph Bourret, Joseph Grenier, P. Beaubien, Nelson Davis, T. Drummond, Judah.

AVIS est par les présentes donné que cette institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépôts. Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirs des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requérant l'attention du Bureau doivent être envoyées le Jeudi ou Vendredi, vu que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigeaient, on pourrait s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président et le vice Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque;

JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier. Bureau de la Banque d'Epargne de la Cité et du District, N° 46 grande rue St. Jacques, à côté de l'Ottawa Hôtel. Montréal, 7 mai, 1847.

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL. EXTRAIT.

MONTANT dû aux Dépositaires le 31 juillet 1847. £19417 0 9 30 Novembre. Montant déposé depuis le 31 juillet à cette date. £47850 7 1 do retiré do. £34214 3 8

Augmentation depuis le 31 juillet. £13636 3 5

Balance due aux Dépositaires ce jour. £63053 12 2 Par ordre du Bureau, JOHN COLLINS, Caissier.

Bureau de la Banque d'Epargne de la Cité et du District. 30 Novembre 1847.



COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE MONTRÉAL A LACHINE.

TRANSPORTERA jusqu'à nouvel avis, les PAS-SAGERS (excepté le Dimanche) entre MONTRÉAL ET LACHINE,

A commencer de JEUDI le 23 Novembre, comme suit:—

De Montréal, 8½ heures, A. M. De Lachine, 9½ heures, A. M. 11½ heures, A. M. 12½ heures, P. M. 3¼ heures, P. M. 4 heures, P. M.

PRIX: PREMIERE CLASSE.

A Lachine, 1s. 10½d avec bagage jusqu'à do revenir le 60 lbs. même jour, 2s. 6d.

DEUXIEME CLASSE. A Lachine, 1s. 3d. Do. do et revenir le Do. même jour, 1s. 10½d Do.

TROISIEME CLASSE. A Lachine, 7½d avec bagage jusqu'à 30 lbs.

Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix. Les passagers partant de Montréal à 8½ arriveront pour les Bateaux de Beauharnais et de l'Ottawa, et ceux qui partiront de Montréal à 11½ arriveront pour les Bateaux du Haut-Canada. Montréal, 26 nov. 1847.

DILIGENCE ENTRE MONTRÉAL ET QUEBEC.

TRAJET EN DEUX JOURS. Le public est respectueusement informé que les soussignés ont établi une LIGNE DE DILIGENCE qui laissera MONTRÉAL ET QUEBEC TOUS LES JOURS (excepté les Dimanches).

Elle partira de l'Hotel LEBLANC, à Montréal, Place de la Douane.

Le plus grand soin a été donné au choix de conducteurs soigneux et polis, et les Diligences sont très confortables. Les passagers qui le honoreront de leur patronage, seront traités avec le plus grand soin.

La Diligence s'arrêtera aux Trois-Rivières, à l'Hotel BERNARD et à l'Hotel de M. OSTROM.

Le Bureau de la Diligence sera tenu à l'Hotel LEBLANC, Place de la Douane, Montréal, où il y aura des extras à toute heure. Tout bagage extra doit être laissé au bureau de la Diligence, le soir, où on y portera la plus grande attention.

W. ROBINSON, Propriétaires, T. & T. LECOMTE, Montréal. S. HOUGH, Propriétaire, Québec.

Agent à Montréal, G. LEBLANC. Agent aux Trois-Rivières, O. GOUIN.

3 déc.

MAGASIN DE MODES. ETABLISSEMENT PARISIEN.

MADAME ROLIEU a l'honneur d'informer les Dames de Montréal, qu'elle vient d'ouvrir son établissement de modes

AU NO. 157, RUE NOTRE-DAME.

On trouvera chez elle, un grand assortiment d'OBJETS DE MODES, FLEURS FRIVAINES, CILLES AUX, BONNETS, ORNEMENTS POUR CHEVEUX &c. &c., d'après les dernières modes de Londres et de Paris. Habillements et ouvrages faits sur commande. 2 nov. 1847.